

## 6 Société et Culture

## Saccage des arbustes ornementaux sur certains boulevards de Libreville

## La mairie prend des mesures

Anita Jordanah TSOUMBA

Libreville/Gabon

**Démasquer les responsables de ces actes d'incivisme qui portent atteinte au bien-être collectif et sévir, telles sont les instructions de la mairesse à ses services.**

**ICI**, palmiers-royal coupés à coups de machette; là, plantes arrachées; plus loin, des fleurs piétinées... C'est le spectacle désolant qui s'est offert vendredi matin aux usagers de la Voie-Express et certaines autres artères de la capitale.

De fait, dans la nuit de jeudi à vendredi, des vandales ont, une fois de plus, détruits les "palmiers-royal" et autres plantes ornementales, plantés par la municipalité, le long des voies de Libreville. Comme si l'embellissement de la ville n'était pas du goût de certains.

D'aucuns affirment que l'acte



Photo : Aristide Moussavou

**Le dg de l'Environnement de la mairie, Bonaventure Nzigou Mamfoumbi, déclinant les mesures envisagées par la municipalité.**

serait l'œuvre d'un malade mental, qui se promènerait dans les rues avec une machette et qui se serait mis à couper les jeunes plants le long de la Voie-Express, au niveau de la poste d'Akébé-ville et à d'autres endroits du centre-ville. D'autres, en revanche, y voient un acte délibéré de personnes malintentionnées. Dans tous les cas, l'acte reste à condamner. En effet, alors que la municipi-

alité s'emploie à améliorer le cadre urbain en rendant la ville plus agréable, notamment avec l'aménagement des espaces verts, il se trouve des personnes pour s'illustrer négativement en détruisant les initiatives engagées dans ce sens. Portant ainsi atteinte au bien-être collectif, tant le phénomène devient récurrent. « Nous déplorons avec beaucoup de vigueur ces comportements antipatriotiques,



Photo : AJT

**Des arbustes coupés, à quelques pas de l'échangeur des Charbonnages**

inciviques, voire intolérables commis par des citoyens. Les plants ont été coupés délibérément à la machette. Ce n'est donc pas un accident... Aujourd'hui, la mairie fait l'objet d'un préjudice de plus de 35 millions de francs Cfa», a dénoncé le directeur général de l'Environnement, de la Prévention des risques, des Parcs et jardins, Bonaventure Nzigou Mamfoumbi.

Aussi, pour faire échec à ces

délinquants, la mairie de Libreville annonce-t-elle des mesures visant à conscientiser les citoyens, à démasquer et à punir les responsables de ces actes condamnables. « Pour le compte de la municipalité, nous avons reçu instructions de l'autorité municipale, Rose Francine Ossouka Raponda, pour que des dispositions soient prises afin de décourager tous ceux qui sabotent, avec l'irresponsabi-

lité qui les caractérise, le travail d'embellissement (...) effectué à travers la ville. Des dispositions draconiennes vont être prises, parce que nous allons les traquer. Ils seront suivis», a précisé M. Nzigou Mamfoumbi.

Au nombre de ces mesures, on note, entre autres, une brigade de lutte contre l'insalubrité, chargée de veiller à la propagation des ordures, mais aussi à l'agression des espaces verts. « Les véhicules sont là, les moyens humains sont retenus. Nous sommes désormais en capacité de traquer tous ces gens qui se comportent de manière irresponsable», a-t-il martelé. Pour rappel, en août dernier, la mairie de Libreville constatait des actes de vandalisme en différents endroits de la capitale. Au nombre desquels Okala, la Voie-Express, l'échangeur des Charbonnages et autres chemins fréquentés, où des individus avaient arraché des plants, nouvellement mis en terre.

## Grève dans le secteur de la Santé/Rencontre des syndicats avec le ministre de la Fonction publique

## "La grève va se poursuivre, malgré les garanties du ministre Ogandaga"

LBON

Libreville/Gabon

**Telle est la substance de la déclaration des responsables des syndicats de la Santé et de la Prévoyance sociale, au sortir d'une audience avec le ministre en charge de la Fonction publique**



Photo : LBON

**Une phase de la séance de travail entre les deux parties.**

**CONSIDÉRÉ** par ses interlocuteurs du jour comme le pompier du gouvernement, en raison de son activisme reconnu dans la résolution des conflits, le ministre de la Fonction publique, de la Réforme administrative et de la Modernisation des cadres juridiques et institutionnels, Jean-Marie Ogandaga, a reçu à son ministère la coalition des syndicats de la Santé. L'entretien, jugé enrichissant par les deux parties, a porté essentiellement sur les revendications à l'origine de la grève observée depuis plus d'une semaine dans ce secteur, notamment le paiement de la Prime d'incitation à la performance (PIP) du deuxième trimestre de l'année dernière, la régularisation des agents de la main d'œuvre non permanente, la réouverture des écoles provinciales de santé et l'organisation des concours professionnels.

Ayant inclus le dialogue dans sa méthode de travail - l'on se souvient de son implication personnelle dans l'organisation des assises d'Angondjé portant sur le dialogue social ayant abouti à la mise en place du Nouveau système de rémunération (NSR) -, Jean-Marie Ogandaga s'est d'abord lancé dans un exercice, em-

preint de pédagogie, consistant à faire comprendre aux syndicalistes le bien-fondé des réformes en cours dans le fonctionnement de l'administration gabonaise. Il leur a expliqué que les dites réformes ont pour objectif, de résoudre de façon définitive, tous les dysfonctionnements observés au sein de l'appareil étatique. « Nous avons pour ambition de créer un cadre réel de gestion des agents publics », a-t-il déclaré.

Aussi, le membre du gouvernement, qui s'est montré très sensible aux cris de détresse des agents de la santé et de la prévoyance sociale, a-t-il lancé un appel à ces derniers, afin qu'ils s'impliquent dans l'élaboration, en cours, de la nouvelle politique de santé dans notre pays. D'où la mise en place d'une commission de travail, chargée de trouver des solutions idoines aux maux qui minent ce secteur très sensible.

Jean-Marie Ogandaga a annoncé une série de préoccupations faisant l'objet d'études actuellement au sein du gouvernement. Il a cité, entre autres, la reprise, cette année, des concours professionnels suspendus pour des raisons de ré-

formes, le changement de statut des agents de la main d'œuvre non permanente dont certains, en raison de leurs qualifications, devraient être intégrés dans la Fonction publique, la réhabilitation de l'hôpital de Melen, etc.

S'agissant du paiement de la PIP, qui fait couler encre et salive, le garant de la norme administrative a donné des garanties quant à son effectivité dès la fin du mois en cours. Non sans préciser que celui-ci se fera de façon progressive, de sorte à solder l'ardoise au plus tard fin juin. Un chronogramme visant à satisfaire tous les ayants-droit est en cours d'élaboration et sera communiqué au public dans les brefs délais.

En réaction aux propos du ministre de la Fonction publique, les responsables syndicaux, conduits par Serges Mickala (Santé) et Pierre Mintsa (Prévoyance sociale) ont émis des réserves quant à l'aboutissement de tous les points inscrits dans leur cahier de revendications. Aussi, ont-ils promis de s'en remettre à leur base, qui appréciera au cours d'une assemblée générale qui sera convoquée à cet effet.

« Malgré les garanties don-

nées par le ministre Ogandaga - qui est le seul disposé à nous écouter, pour cela nous lui témoignons notre

gratitude -, la grève va se poursuivre tant qu'on ne verra pas l'effectivité de toutes ces mesures, en com-

mençant par le paiement de la PIP », a déclaré Pierre Mintsa, au sortir de la rencontre.

06 Février 2015 - 06 Février 2016

**Amour scolaire,**  
Comme une étoile qui disparaissait dans le ciel, cette nuit du 6 février 2015 fut pour moi, une nuit foudroyante, surtout inoubliable. Voilà un an que tu n'es plus là, me laissant sans nouvelles alors que c'est en toi que je trouvais modèle, exemple, réconfort et surtout conseils.

**Aussi, ni le temps, ni les mots ne pourront combler ton absence.**  
« Un seul être vous manque et tout est dépeuplé »

**En ce jour de triste anniversaire, repose en paix mon très cher amour scolaire.**

**Ton époux**